

L'Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

Code Natura A 132

Recurvirostridés

© Claude Garçon LPO



© Valérie Marsaudon

Description de l'espèce

Oiseau de taille proche du pigeon, ce limicole ne pose aucun problème de détermination. Le corps est blanc avec des marques noires sur l'aile. Le dessus de la tête et la nuque sont noirs. Les pattes sont bleu gris et le bec noir, très fin, est nettement recourbé vers le haut.

Cet oiseau est migrateur mais hiverne en grande partie en France.

Observation

La nidification de l'Avocette se repère assez facilement. Elle est assez bruyante aux abords de son nid, et lance des "plut plutt plutt" flûtés si elle est inquiétée.

Le nid est une simple dépression creusée dans le sol à proximité de l'eau (digues, îlots...). Il est généralement caché au cœur de végétaux de faible hauteur, si bien que le couveur est facilement repérable. Les jeunes, nidifuges, se nourrissent d'abord aux alentours du nid, mais gagnent rapidement des sites de nourrissage plus appropriés. En hiver et en migration, on la voit souvent en groupe, avec d'autres oiseaux comme les mouettes, les goélands et d'autres limicoles.

Distribution et effectifs

L'oiseau niche sur les côtes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, mais aussi en Europe de l'est. Il existe deux grandes populations d'Avocette élégante, une orientale (en forte baisse ces dernières années), une occidentale qui semble progresser.

Les effectifs européens sont de 30 000 à 50 000 couples dont 2 500 en France.

Plus d'un quart des hivernants séjournent en France soit 15 700 à 21 000 individus.

En région Centre, elle est assez commune en migration sur les grands plans d'eau, les étangs et les grands cours d'eau. Deux couples se sont reproduits dans le Loiret en 1995.

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

Cet oiseau est, en Europe de l'ouest, essentiellement lié aux marais côtiers. En France, la majorité de la population vit dans des réserves ou des zones protégées aménagées pour l'accueillir. En effet une grande tranquillité est requise en période de nidification.

L'Avocette élégante se nourrit essentiellement dans les vasières ou dans les eaux peu profondes où elle chasse les petits vers, les crustacés, les larves d'insectes aquatiques et parfois des petits poissons.

En région Centre, les oiseaux sont essentiellement de passage. Il faut leur permettre de trouver des zones de nourrissage lors de la migration. Les grands cours d'eau offrent en fin d'été des zones attrayantes car les niveaux sont bas et de nombreux îlots et vasières sont dégagés.

Dans les grandes zones d'étangs, la période de pêche d'octobre à décembre est également favorable à l'espèce. Le maintien de cette gestion extensive des étangs est primordial pour ces oiseaux migrateurs.